

Rapport du FMI sur les Perspectives économiques mondiales

Le FMI a publié début octobre son rapport sur les « Perspectives économiques mondiales » (World Economic Outlook). Il révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance mondiale, à 2,9 % en 2013 et 3,6 % en 2014 (soit respectivement - 0,3 % et - 0,2 % par rapport à son estimation de juillet). Le rapport prévoit une contraction de la croissance en zone euro de 0,4 %, suivie en 2014 d'une croissance de 1 %. Les prévisions de croissance pour la France sont révisées à la hausse, à 0,2 % en 2013 et 1,0 % en 2014. Pour le FMI « l'impulsion sur la croissance mondiale doit venir des États-Unis ». Il retient l'hypothèse d'un règlement prochain de la crise provoquée par la suspension des services fédéraux et par le doute entretenu sur le relèvement du plafond de la dette, et prévoit un rebond de 1,6 % en 2013 et de 2,6 % en 2014, sous l'effet conjoint d'une bonne tenue de la demande privée, de l'augmentation du patrimoine des ménages et du redressement du marché de l'immobilier. Les prévisions pour les pays émergents et en développement tablent sur une croissance toujours vigoureuse, mais toutefois revue à la baisse, avec 4,5 % en 2013 et 5,1 en 2014 (respectivement - 0,5 et - 0,4 % au regard des projections de juillet). S'agissant de la Chine, les prévisions de croissance sont de 7,6 % en 2013 et 7,3 en 2014 (- 0,2 et - 0,4 % par rapport à juillet). Pour le FMI « L'économie mondiale est entrée dans une nouvelle période de transition. L'économie des Pays avancés s'affermi progressivement. (...) La croissance dans les pays émergents a ralenti. Cette confluence provoque des tensions : les pays émergents sont confrontés à la fois à un ralentissement de la croissance et à un durcissement des conditions financières mondiales ».

<http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2013/NEW100813AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE lors de sa réunion du 2 octobre a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les tensions sous-jacentes sur les prix devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones (...). Dans le même temps, la croissance du PIB en volume a été positive au deuxième trimestre, après six trimestres de contraction, et les indicateurs de confiance disponibles jusqu'en septembre confirment l'amélioration progressive attendue de l'activité économique, en partant de bas niveaux. La politique monétaire vise toujours à conserver une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise progressive de l'activité économique. À l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire, conformément aux indications fournies en juillet sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs. Le Conseil des gouverneurs confirme qu'il prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation continue de se fonder sur le maintien, à moyen terme, de perspectives inchangées d'une inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié, le 1^{er} octobre, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12 % en août 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,9 %, stable par rapport aux chiffres de juillet (11 %). Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à août 2012, où ils se situaient respectivement à 11,5 % et 10,6 %.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Projet de loi sur la consommation transmis à l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Ce projet dit « loi Hamon » actuellement en discussion et tel qu'adopté en première lecture par le Sénat le 13 septembre, prévoit notamment la possibilité pour des consommateurs d'engager dans certains cas des actions de groupe (inspiré des « class action » américaines). Afin de lutter contre le surendettement, il prévoit la création d'un registre national du crédit aux particuliers. Dans ce domaine, il est prévu également une diminution de huit à sept ans de la durée maximale des plans de désendettement. Ce projet comporte enfin des mesures assurant la gratuité du service d'aide au changement d'établissement de crédit (« mobilité bancaire »).

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000027383756&type=general>



Pierre Moscovici et Christian Noyer appellent à la mobilisation de tous pour le succès de la migration à SEPA qui concerne toutes les entreprises

Lors d'une conférence de presse tenue à Bercy lundi 23 septembre, Pierre Moscovici, ministre de l'Économie et Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, ont rappelé qu'à compter du 1^{er} février 2014, les virements et les prélèvements en euro au format national seront rejetés par les banques. En effet, conformément à la réglementation européenne, les nouveaux instruments de paiement européens SEPA remplaceront définitivement les actuels formats nationaux de virements et de prélèvement **le 1^{er} février 2014** au plus tard, pour toutes les opérations, y compris domestiques.

Or, à quatre mois de l'échéance, il reste en France, pratiquement 50% des virements et plus de 95% des prélèvements à faire basculer dans les nouveaux formats ; une majorité de PME n'ayant pas encore entamé le projet de migration. Il y a désormais urgence et toutes les entreprises doivent immédiatement prendre les dispositions nécessaires pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation européenne, tout retard entraînant un risque de blocage des paiements, par exemple le règlement des salaires de leurs employés. Elles doivent adapter leurs systèmes d'information en s'assurant que tous les paiements de masse en entrée et en sortie seront bien traités au format SEPA d'ici l'échéance et entrer en contact avec leurs banques et autres prestataires de services de paiement pour valider les modalités de passage aux nouveaux formats.

L'IBAN et le BIC : les nouvelles coordonnées bancaires européennes

Le virement et le prélèvement SEPA nécessitent l'utilisation de nouvelles coordonnées bancaires harmonisées à l'échelle européenne : l'IBAN et le BIC. Celles-ci figurent depuis 2001 sur les relevés d'identité bancaire (RIB). L'identifiant du compte bancaire est l'IBAN, composé de 27 caractères pour les comptes tenus en France et 34 au maximum pour les comptes tenus dans les autres pays européens. Il comprend le code pays (FR pour la France), la clé de contrôle et l'identifiant du compte national. L'identifiant de la banque est le BIC, qui se compose de 8 ou 11 caractères.

Le virement SEPA

Il permet de transférer des fonds d'un compte à un autre en France et dans le reste de l'espace SEPA.

Le virement sera ainsi exécuté en 1 jour ouvrable à compter de la réception de l'ordre de virement par la banque du donneur d'ordre, quel que soit son destinataire dans l'espace SEPA.

Le prélèvement SEPA

Le prélèvement est un paiement à l'initiative du créancier sur la base d'un mandat (autorisation préalable) donné par le débiteur à son créancier. Le prélèvement SEPA offre un traitement automatisé des opérations en France et dans le reste de l'espace SEPA. Le débiteur est désormais mieux protégé, il peut ainsi demander à sa banque le remboursement d'un prélèvement SEPA déjà effectué dans un délai de 8 semaines après l'opération.

Les avantages du passage au SEPA

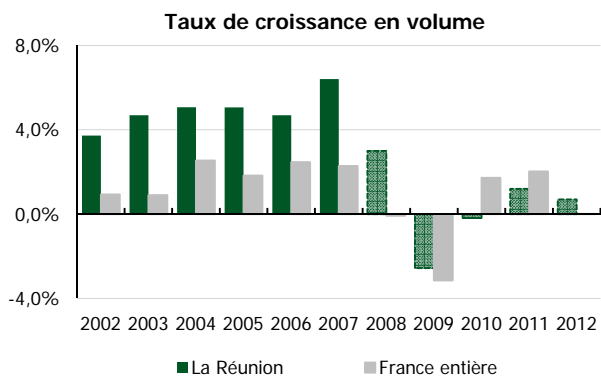
La mise en place du SEPA renforce les opportunités d'automatisation des traitements chez tous les acteurs de la chaîne de paiements, la vitesse d'exécution des opérations et la concurrence à l'échelle européenne entre les prestataires de services de paiement. Ces nouvelles opportunités sont ouvertes à l'ensemble des donneurs d'ordres, quel que soit le champ géographique de leurs activités.

Vous trouverez les textes des interventions du ministre de l'Économie et du gouverneur de la Banque de France, ainsi que la vidéo de leurs interventions du 23 septembre, en cliquant sur le lien suivant :

https://www.tresor.economie.gouv.fr/8032_entreprises-soyez-pretes-a-passer-a-sepa-le-1er-fevrier-2014

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Tassement de la croissance en 2012

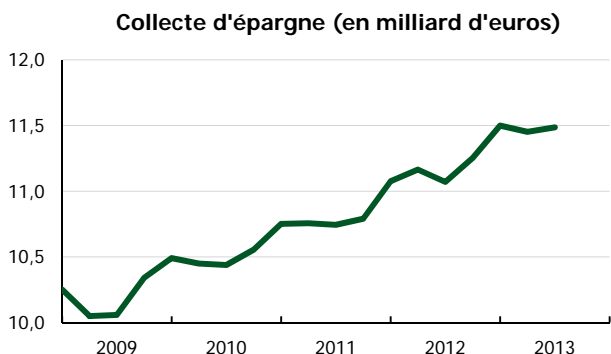


Sources : Insee, comptes définitifs (2001 - 2007); Cerom, comptes rapides (2008 - 2012)

La publication est disponible sur le [site de Cerom](#).

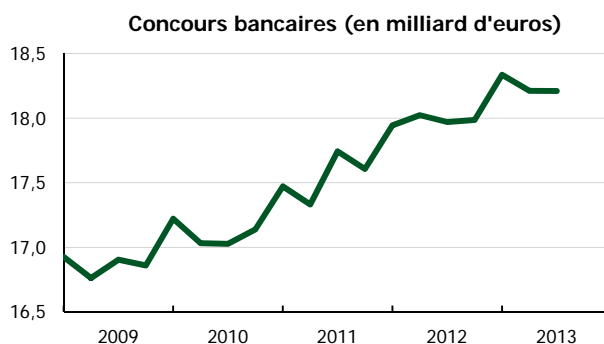
Stabilisation des concours consentis à l'économie au deuxième trimestre 2013

Le deuxième trimestre 2013 enregistre une stabilisation de l'encours des crédits consentis à l'économie, faisant suite à un premier trimestre mal orienté. Les crédits aux entreprises progressent très légèrement entre mars et juin 2013 (+ 0,4 %), la progression des financements immobiliers (+ 2,3 %) permettant de compenser la détérioration des crédits d'investissement et d'exploitation. A l'inverse, les concours consentis aux ménages diminuent de 0,2 %, en raison du recul du financement de la consommation. L'encours des crédits consentis aux collectivités locales baisse également. Cette contraction s'explique par la gestion active de leurs dettes, en fonction de leurs rentrées fiscales.



Source : IEDOM, Surfi

Pour 2012, les estimations réalisées dans le cadre du partenariat Cerom indiquent une hausse de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) de La Réunion, exprimé en monnaie constante (volume), soit une croissance plus modérée que l'année passée (+ 1,2 %). La consommation reprend le relais de l'investissement, qui avait été le moteur de la croissance en 2011. Les dépenses de consommation des ménages progressent en effet de 2,4 % en volume, grâce notamment à une inflation contenue. A l'inverse, l'investissement marque le pas et recule de 5,2 %. Cette baisse s'explique exclusivement par l'absence d'achat d'avions de ligne en 2012. Hors avions, l'investissement augmente de 1,3 % en volume, après + 4,6 % en 2011.



Source : IEDOM, Surfi

Parallèlement, la collecte d'épargne progresse très légèrement (+ 0,3 %), sans retrouver son niveau de fin 2012. Elle continue de bénéficier de l'intérêt des ménages réunionnais pour les produits d'épargne à régime spécial. Comme lors des trimestres précédents, les plus fortes progressions sont concentrées sur les supports concernés par les relèvements des plafonds réglementaires intervenus à plusieurs reprises en 2012 (livret A, livret de développement durable, etc.). Les sociétés non financières enregistrent également une hausse des actifs financiers qu'elles détiennent.

Le « suivi de la conjoncture financière et bancaire » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

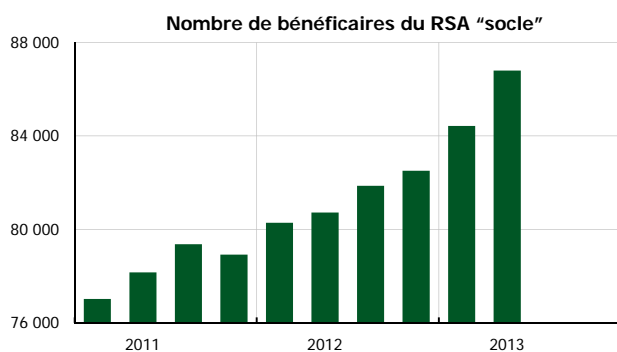
LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	131,1	- 0,3 %	+ 1,5 %
	IPC France entière	127,7	+ 0,5 %	+ 0,9 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	22 630	+ 4,9 %	+ 22,4 %
	Cumul (milliers d'euros)	205 902	-	- 1,5 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	372,4	- 2,1 %	- 4,7 %
	Cumul (millions d'euros)	2 931,0	-	- 5,1 %
	Exportations (millions d'euros)	16,1	- 28,3 %	- 0,3 %
	Cumul (millions d'euros)	190,6	-	- 3,8 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	135 420	+ 0,6 %	+ 7,0 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel	
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Septembre 2013</i>	142 065	- 27,5 %	+ 0,5 %
	Cumul	<i>cumul Sept.</i>	1 491 007	-	- 3,1 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	<i>Mai 2013</i>	70 400	+ 14,5 %	+ 3,1 %
	Cumul	<i>cumul Mai</i>	335 700	-	- 5,4 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	<i>cumul Juillet</i>	13 158	-	+ 3,3 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>cumul Juillet</i>	184,3	-	+ 14,2 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Août 2013</i>	15 571	- 1,4 %	- 9,1 %

Hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA "socle" au 2^e trimestre 2013



Source : CAF

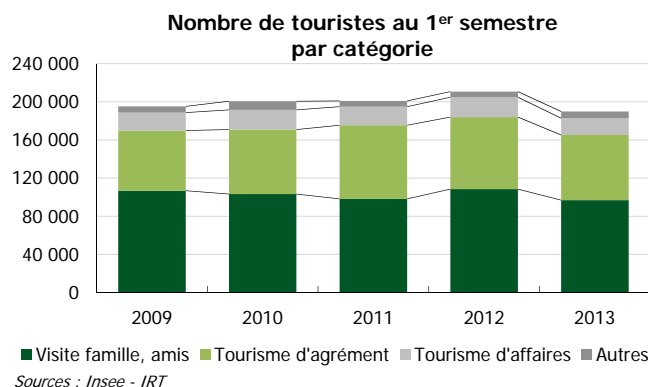
Le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active "socle" (RSA "socle") continue de progresser. A fin juin 2013, il augmente de 2,8 % par rapport à fin mars 2013 (+ 7,5 % sur un an). Cette hausse concerne principalement les femmes seules avec enfant et les hommes seules sans enfant, qui progressent respectivement de 1,7 % et de 4,0 %. 203 709 personnes sont ainsi couvertes par cette allocation.

Au cours du deuxième trimestre 2013, la Caisse d'allocation familiale a octroyé 133 millions d'euros à l'ensemble des bénéficiaires du RSA ("socle" et "activité"), en hausse de 2,9 %.

Baisse de la fréquentation touristique au premier semestre 2013

La Réunion a accueilli 190 000 touristes au premier semestre 2013, soit une baisse de la fréquentation touristique de 10 % par rapport au premier semestre 2012. Cette contraction s'observe dans toutes les catégories de touristes. Ainsi le nombre de touristes affinitaires, qui représentent la moitié des touristes accueillis au premier semestre, diminue de 10,8 % et le nombre de touristes d'agrément de 9,5 %. Néanmoins, c'est le tourisme d'affaires qui est le plus touché, avec un recul 15 %. La clientèle provenant de France métropolitaine est en retrait de 8,6 %, tandis que celles originaires de l'océan Indien et du reste de l'Europe progressent (respectivement + 6,6 % et + 12,9 %).

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).



Stabilité de l'emploi dans le secteur privé au deuxième trimestre 2013

Selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), l'emploi dans le secteur privé est stable (- 0,1 %, CVS) au deuxième trimestre 2013 par rapport premier trimestre, soit un rythme équivalent à celui observé au niveau national. Sur un an, Les effectifs salariés diminuent de 0,3 %. Par ailleurs, la masse salariale dans l'île progresse de 0,8 % (+2,2 % en un an), tout comme en France entière.

Baisse de la masse salariale versée par les employeurs de salariés à domicile au deuxième trimestre 2013

Au deuxième trimestre 2013, la masse salariale nette versée par les employeurs de salariés à domicile diminue de 1,8 % par rapport au premier trimestre, selon la caisse nationale de l'Urssaf. De même, le volume horaire déclaré recule de 4,3 %. Au niveau national, la masse salariale et le volume horaire déclaré diminuent également (respectivement - 4,2 % et - 5,3 %).

Premiers lauréats du concours de création d'entreprises innovantes de la Technopole

L'Incubateur régional de la Technopole de La Réunion fête ses 10 ans de projets incubés. A cette occasion, la Technopole a lancé un concours pour stimuler les initiatives de création d'entreprises innovantes à La Réunion. Les lauréats de ce premier concours ont été dévoilés le 26 septembre. La Technopole a également dressé un bilan de l'incubateur, qui fait apparaître que 51 projets ont été incubés depuis 2003, 38 en sont sortis et 29 entreprises ont été créées.

Le palmarès du concours de création d'entreprises est disponible sur le [site de la Technopole](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	08/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	08/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

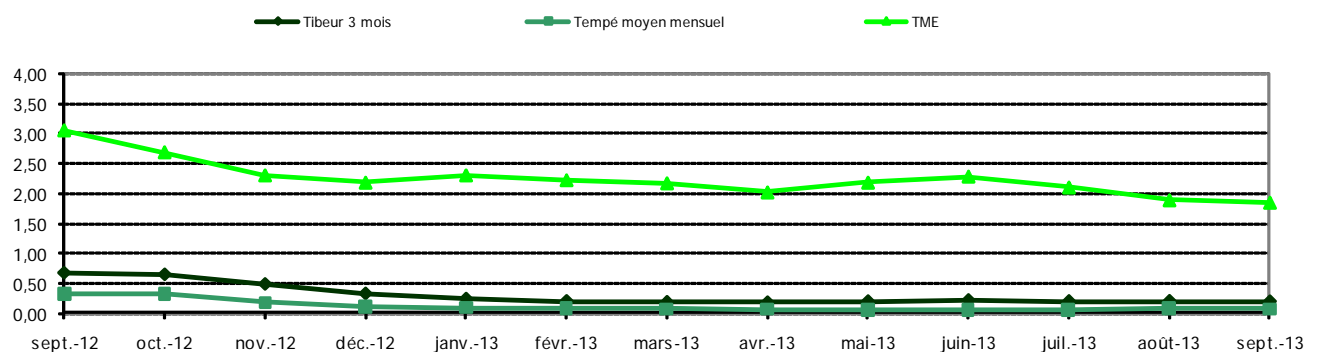
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2013)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0947%	0,0931%	0,0832%	0,0805%	0,1280%	0,2230%	0,3400%	0,5430%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
2,26%	2,31%	2,43%	2,58%	2,46%	2,51%	2,63%	2,78%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er octobre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,03%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,29%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,77%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,28%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,41%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,17%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,52%	Découverts en compte (1)	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

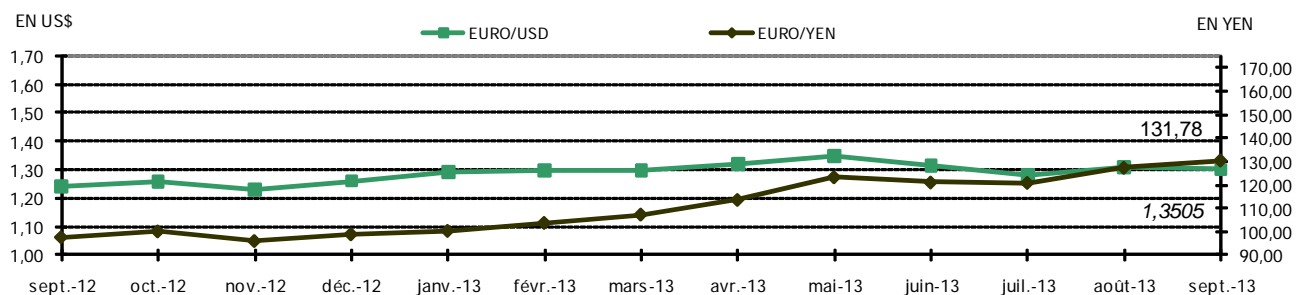
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3505	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,5985	EURO/SRD (Surinam)	4,4635
EURO/JPY (Japon)	131,7800	EURO/BWP (Botswana)	11,59020	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4211
EURO/CAD (Canada)	1,3912	EURO/SCR (Seychelles)	16,30430	EURO/DOP (Rép. Dom.)	57,4502
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83600	EURO/MUR (Maurice)	41,118	EURO/BBD (La Barbade)	2,7051
EURO/SGD (Singapour)	1,6961	EURO/BRL (Brésil)	3,0406	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,6909
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4722	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,5105	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3047,4901	EURO/XCD (Dominique)	3,6519	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Thierry Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 11 octobre 2013 - Dépôt légal : octobre 2013 - ISSN 1240-3857